



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Areva

Question écrite n° 80940

Texte de la question

M. Henri Jibrayel attire l'attention de M. le ministre chargé de l'industrie sur la situation du groupe Areva. Lors du conseil de surveillance réuni le 29 avril 2010, l'État n'a pas validé ses engagements en termes d'augmentation du capital d'Areva pourtant votée depuis le 30 juin 2009. Il n'est pas envisageable de reporter les investissements industriels propres à développer des activités créatrices d'emplois durables. Ce serait une erreur stratégique et une faute au regard des conséquences possibles sur l'emploi et l'activité industrielle en pleine crise. Le groupe Areva ne doit pas être démantelé et doit garder sa structure actuelle, tout en se renforçant sur ses nouvelles activités des énergies renouvelables. Il lui demande si le Gouvernement entend donner au groupe Areva les moyens nécessaires à la réussite des objectifs qu'il lui a confiés.

Texte de la réponse

L'ouverture du capital d'AREVA s'inscrit dans le cadre du plan ambitieux, cohérent et équilibré du financement d'AREVA annoncé le 30 juin 2009 : ambitieux parce qu'il doit permettre à AREVA de financer plus de 6,5 Md EUR d'investissements entre 2010 et 2012 ; cohérent parce qu'il repose sur le recentrage d'AREVA sur son coeur de métier nucléaire ; équilibré parce qu'il passe à la fois par des cessions d'actifs non stratégiques et une augmentation de son capital permettant d'y faire entrer de nouveaux partenaires industriels et stratégiques, et de renforcer le groupe tout en préservant un rôle prépondérant de l'État. L'État actionnaire a exprimé son soutien à ce plan dès le 30 juin 2009. Les premières mesures ont été mises en oeuvre avec succès. AREVA a ainsi achevé, sur la base de très bonnes conditions financières, industrielles et sociales, la cession de son pôle T&D à ALSTOM et SCHNEIDER. Par ailleurs, des négociations ont été conduites avec plusieurs investisseurs depuis fin 2009 sur l'ouverture de capital d'AREVA et cette opération a vocation à être finalisée d'ici fin 2010, comme l'a annoncé le Président de la République le 27 juillet dernier suite au dernier conseil de politique nucléaire. Ce calendrier est cohérent avec les besoins d'AREVA pour mener à bien son plan d'investissement.

Données clés

Auteur : [M. Henri Jibrayel](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 80940

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6526

Réponse publiée le : 2 novembre 2010, page 12000